



Assemblée générale

Distr. générale
11 août 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Point 115 a) de l'ordre du jour provisoire*

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Note du Secrétaire général

1. Les articles 155 et 156 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale disposent ce qui suit :

« *Article 155*

L'Assemblée générale nomme un Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires comprenant seize membres, dont trois au moins sont des experts financiers d'une compétence reconnue.

Article 156

Les membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, tous de nationalité différente, sont choisis de façon à assurer une large représentation géographique et en tenant compte de leurs titres et de leur expérience personnels; la durée de leur mandat est de trois ans, correspondant à trois années civiles. Les membres se retirent par roulement et peuvent être nommés à nouveau. Les trois experts financiers ne doivent pas se retirer en même temps. L'Assemblée générale nomme les membres du Comité consultatif au cours de la session ordinaire précédant immédiatement l'expiration du mandat des membres ou, si des sièges deviennent vacants, au cours de la session suivante. »

2. Le Comité consultatif se compose actuellement des membres suivants :

Aicha Afifi (Maroc)**

Renata Archini (Italie)**

* A/65/150.



Jorge Flores Callejas (Honduras)*
Jasminka Dinić (Croatie)***
Imtiaz Hussain (Pakistan)*
Vladimir A. Iosifov (Fédération de Russie)**
Collen V. Kelapile (Botswana)***
Jerry Kramer (Canada)*
Peter Maddens (Belgique)*
Susan M. McLurg (États-Unis d'Amérique)**
Stafford Oliver Neil (Jamaïque)***
Anupam Ray (Inde)*
Akira Sugiyama (Japon)*
Mohammad Mustafa Tal (Jordanie)***
Alejandro Torres Lépori (Argentine)**
Nonye Udo (Nigéria)***

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2010.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2011.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2012.

3. Les mandats de M. Callejas, M. Hussain, M. Kramer, M. Maddens, M. Ray et M. Sugiyama venant à expiration le 31 décembre 2010, l'Assemblée générale sera appelée, à sa soixante-cinquième session, à nommer six personnes pour pourvoir les sièges vacants. Ces personnes seront nommées pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2011.

4. Lors des sessions précédentes, la Cinquième Commission a présenté à l'Assemblée générale un projet de décision où figurait le nom des personnes dont elle recommandait la nomination. Il est proposé que la même procédure soit suivie à la soixante-cinquième session.
